



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 20 juin 2022

Alerte météorologique – Le département de la Vienne est placé en vigilance orange orages

Météo France place le département de la Vienne en vigilance orange orages. Le phénomène est attendu à partir de 20h00 et jusqu'à 02h00.

Ce phénomène s'accompagnera localement :

- de rafales de vent pouvant atteindre 95 km/h ;
- de chutes de grêle ;
- de cumuls de pluie pouvant atteindre 30 mm.

Conséquences possibles :

- violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants ;
- des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires ;
- des inondations de caves et de points bas peuvent se produire très rapidement ;
- quelques départs de feu peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement :

- je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
- je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
- je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- j'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques ;

Météo France met à disposition ces informations et les actualise régulièrement sur :

- le serveur vocal 05.67.22.95.00 (gratuit)
- le site de vigilance <https://vigilance.meteofrance.fr>

**Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers